



## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Nom du produit</b>	Castrol GTX SynBlend 10W-30
<b>No de fiche signalétique</b>	466892
<b>Code</b>	466892-US12 US13 US81
<b>Utilisation du produit</b>	Huiles de moteur Pour tout conseil d'utilisation, consulter la fiche technique ou contacter nos services.
<b>Manufacturier</b>	BP Lubricants USA, Inc 1500 Valley Road Wayne, NJ USA 07470
<b>Fournisseur</b>	Wakefield Canada, Limited 3620 Lakeshore Blvd West Toronto, Ontario, Canada M8W 1P2 Phone Number - 416-252-5511 Fax Number - 416-252-7315  BP Lubricants USA, Inc 1500 Valley Road Wayne, NJ USA 07470 Phone Number - 973-633-2296 Fax Number - 973-633-7475
<b>INFORMATION SANITAIRE D'URGENCE:</b>	1 (800) 447-8735 À l'extérieur des É.-U. : +1 703-527-3887 (CHEMTREC)
<b>INFORMATION D'URGENCE EN CAS D'ÉPANDAGE:</b>	1 (613) 996-6666 CANUTEC (Canada)
<b>AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT</b>	1 (866) 4 BP - MSDS (866-427-6737 Toll Free - North America) email: bpcares@bp.com

## 2. Identification des dangers

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Brun.
<b>Vue d'ensemble des urgences</b>	ATTENTION !  PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU.  Tout contact prolongé ou répété risque d'entraîner le dégraissage de la peau et une irritation pouvant causer une dermatite. Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.
<b>Voies d'absorption</b>	Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.
<b>Effets potentiels sur la santé</b>	
<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation des yeux.
<b>Peau</b>	Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

### 3. Information sur les composants

Nom des ingrédients	No CAS	%
Huile de base - très raffinée	Variable	85 - 90
Dithiophosphate alkyl de zinc	68649-42-3	1 - 5
Huile de base - très raffinée	Variable	1 - 5

### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement la peau atteinte avec de l'eau savonneuse. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Faire appel à un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de quantités potentiellement dangereuses de ce produit, appeler un médecin immédiatement. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Point d'éclair</b>	Vase clos: >200°C (>392°F) [Pensky-Martens.]
<b>Risques d'incendie / d'explosion</b>	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Utilisables</b>	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Non utilisables</b>	NE PAS utiliser de jet d'eau.
<b>Méthodes de lutte contre les incendies</b>	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de combustion peuvent inclure les suivants : oxydes de phosphore oxyde/oxydes de métal oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> )
<b>Vêtements de protection (feu)</b>	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions environnementales</b>	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
<b>Méthodes de nettoyage</b>	

## Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

### Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

### Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### Autres informations

Les composés sulfurés présents dans ce matériau peuvent se décomposer, lorsqu'on les chauffe, et dégager du sulfure d'hydrogène gazeux susceptible de s'accumuler et d'atteindre une concentration mortelle dans un espace clos. En présence de vapeur de sulfure d'hydrogène à une concentration de 50 ppm, ou lors d'un contact prolongé avec cette vapeur à des concentrations plus faibles, il peut y avoir saturation de l'odorat humain au point que l'odeur du gaz ne soit plus perceptible. Le contact avec de la vapeur de sulfure d'hydrogène à une concentration supérieure à 500 ppm peut entraîner la mort rapidement. Ne pas se fier sur l'odorat pour détecter du sulfure d'hydrogène.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### Nom des ingrédients

Huile de base - très raffinée

Huile de base - très raffinée

#### Limites d'exposition professionnelle

##### ACGIH (États-Unis).

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Brouillard, huile minérale

##### OSHA (États-Unis).

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Brouillard, huile minérale

##### ACGIH (États-Unis).

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Brouillard, huile minérale

##### OSHA (États-Unis).

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Brouillard, huile minérale

Bien qu'il soit possible que les limites d'exposition professionnelles spécifiques de certains des composés soient affichées dans la présente section, d'autres composés peuvent être présent dans les brouillards, vapeurs et poussières produites. Par conséquent, ces limites sont fournies à titre indicatif uniquement, car il est possible que les limites d'exposition professionnelles spécifiques ne soient pas applicables à l'ensemble du produit

### Mesures de contrôle de l'exposition

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

### Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Nom du produit Castrol GTX SynBlend 10W-30

Code du produit 46892-US12 US13 US81 Page 3 de 6

Version 3

Date d'édition 11/11/2011.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

(Canada)

(FRENCH)

## Protection individuelle

<b>Yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec des écrans latéraux de protection ou des lunettes protectrices contre les produits chimiques.
<b>Peau et corps</b>	Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Respiratoire</b>	S'assurer d'une ventilation adéquate. Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables.
<b>Mains</b>	<p>Le choix de gants protecteurs dépend des produit chimiques à manipuler, des conditions de travail et de l'utilisation et de l'état des gants (même les gants les plus résistants aux produits chimiques se déchireront suite à une exposition répétée à ces produits). La plupart des gants assurent une protection de courte durée avant de devoir être jetés et remplacés. Parce que les milieux de travail spécifiques et les pratiques de manipulation de matières varient, il est nécessaire d'établir des procédures de sécurité pour chacune des applications prévues. Par conséquent les gants doivent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant, après avoir évalué consciencieusement les conditions de travail.</p> <p>Consultez votre superviseur ou vos protocoles d'exploitation standard pour connaître les instructions de manipulations spéciales.</p>

## 9. Propriétés physico-chimiques

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Brun.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Vase clos: >200°C (>392°F) [Pensky-Martens.]
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Densité</b>	870 kg/m <sup>3</sup> (0.87 g/cm <sup>3</sup> ) à 15°C
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Cinématique: 75.6 mm <sup>2</sup> /s (75.6 cSt) à 40°C Cinématique: 11 mm <sup>2</sup> /s (11 cSt) à 100°C
<b>Point d'ébullition / Plage</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion / Plage</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	insoluble(s) dans l'eau.
<b>LogK<sub>ow</sub></b>	Non disponible.

## 10. Stabilité du produit et réactivité

<b>Stabilité et réactivité</b>	Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).
<b>Incompatibilité avec différentes substances</b>	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ce produit peut libérer du sulfure d'hydrogène H <sub>2</sub> S) s'il est chauffé à de hautes températures.
<b>Polymérisation Dangereuse</b>	Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

## 11. Informations toxicologiques

<b>Autres données sur la toxicité</b>	HUILES MOTEURS USAGEES Les produits de combustion résultant du fonctionnement des moteurs polluent les huiles pendant l'utilisation. Les huiles usagées qui en sont issues peuvent provoquer un cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact prolongé ou fréquent s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact prolongé ou fréquent avec les huiles moteurs de quelque type ou marque que ce soit. Des conditions irréprochables d'hygiène corporelle doivent être observées.
<b>Autres informations</b>	Contient une faible concentration d'alkyldithiophosphate de zinc (ZDDP). Cette concentration ne devrait pas entraîner d'irritation des yeux ou de la peau.
<b>Effets chroniques potentiels sur la santé</b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la reproduction</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Conditions médicales aggravées par une surexposition</b>	Aucun connu.

## 12. Informations écotoxicologiques

### Écotoxicité

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

<b>Information sur les déchets</b>	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
------------------------------------	---

**REMARQUE : il incombe à celui qui produit les déchets de les identifier (en fonction de ou des caractéristiques ou de listes), de les transporter et de les éliminer de la manière adéquate.**

## 14. Informations relatives au transport

Non classifié classifié comme étant dangereux à transporter (DOT, TDG, IMO/IMDG, IATA/OACI)

**Nom du produit** Castrol GTX SynBlend 10W-30

**Code du produit** 46892-US12 US13 US81 **Page 5 de 6**

**Version** 3

**Date d'édition** 11/11/2011.

**Format** Canada

**Langue** FRANÇAIS

(Canada)

(FRENCH)

## 15. Informations réglementaires

**SIMDUT (Canada)** Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FTSS contient toute l'information exigée par le Règlement sur les produits contrôlés.

### Autres règlements

<b>Inventaire du Canada</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Statut REACH</b>	Pour le statut de la PORTÉE de ce produit, veuillez consulter votre contact auprès de la compagnie identifiée dans la section 1.
<b>Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)</b>	Un composant au moins n'est pas répertorié.
<b>Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)</b>	Un composant au moins n'est pas répertorié.
<b>Inventaire du Japon (ENCS)</b>	Un composant au moins n'est pas répertorié.
<b>Inventaire de Corée (KECI)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)</b>	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

## 16. Autres informations

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette** ATTENTION !  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU.

### Historique

**Date d'édition** 11/11/2011.

**Date de publication précédente** 03/01/2011.

**Élaborée par** Product Stewardship

 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur


Toutes les étapes praticables raisonnablement ont été effectuées afin d'assurer que cette fiche technique et l'information relative à la santé, la sécurité et l'environnement contenue dans les présentes sont exactes à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, exprimée ou implicite n'est effectuée quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et de l'information figurant dans cette fiche technique.

Les renseignements et les conseils prodigués s'appliquent lorsque le produit est vendu pour l'application ou les applications déclarée(s). Veuillez ne pas utiliser ce produit à des fins autres que celles qui sont mentionnées sans vous renseigner auprès du groupe BP au préalable.

Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sécuritaire et de se conformer à toute loi et tout règlement applicables. Le groupe BP ne sera pas responsable des dommages ou des blessures résultant de l'utilisation, autres que ceux stipulés dans les consignes d'utilisation de la substance, ni de tout manquement à respecter les recommandations, ni de tout danger inhérent à la nature de la substance. Si vous avez acheté le produit pour le fournir à une tierce partie devant l'utiliser au travail, il est de votre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit a reçu l'information figurant sur cette fiche. Les employeurs ont le devoir d'informer tous les employés et les autres personnes qui peuvent être affectés par les dangers décrits dans cette fiche et de toutes les précautions à prendre.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer d'avoir en main la version la plus récente de ce document. Toute modification de ce document est strictement interdite.

**Nom du produit** Castrol GTX SynBlend 10W-30

**Code du produit**  466892-US12 US13 US81 **Page 6 de 6**

**Version** 3 **Date d'édition** 11/11/2011.

**Format** Canada

**Langue** FRANÇAIS

(Canada)

(FRENCH)